

Un « parc naturel urbain » aux Prairies Saint-Martin

RÉSUMÉ > *Un parc naturel urbain aux prairies Saint-Martin », c'est en ces termes que le projet d'aménagement retenu par la Ville de Rennes, parmi les trois équipes de paysagistes en lice, a été présenté fin mai. Le jury a retenu l'agence parisienne BASE, « pour son approche écologique destinée à mettre en valeur les 30 hectares d'espaces naturels des prairies Saint-Martin ».*



TEXTE > **CHRISTINE BARBEDET**

Le site des Prairies Saint-Martin, c'est trois fois la superficie du Thabor, plus de dix fois moins que la Prévalaye. Une emprise qui englobe aujourd'hui le secteur des jardins familiaux et la zone industrielle de Trublet. Première interrogation : comment un parc peut-il être à la fois « naturel » et « urbain » ?

L'eau occupera une place centrale dans le projet.

Vous avez dit « naturel » ?

Les paysagistes de l'agence BASE, Bien Aménager Son Environnement, souhaitent diversifier la palette des « milieux et atmosphères ». Une gradation paysagère jouant le pastoralisme agraire avec des pâtures pour les bovins, des « salons bocagers », des sous-bois, et surtout la part belle faite aux environnements humides. La partie nord, ancienne zone industrielle de Trublet, deviendrait ainsi un champ d'expansion de crues pour recueillir le trop plein de la rivière L'Ille. L'eau occupera en effet une place centrale dans le projet. Une façon de résoudre la question de cette zone inondable, lovée entre la rivière L'Ille et ses bras.





Étangs, roselières, prairies inondables, jardins filtrants... la partie à l'est de l'emprise, « une ambiance sauvage de réserve naturelle », se substituera aux jardins familiaux actuels qui seront transférés sur d'autres sites. Le facteur environnement est déterminant pour favoriser le développement d'une flore et faune caractéristiques.

Les mauvaises langues annoncent l'arrivée des moustiques et les remontées d'effluves marécageuses. Qu'ils soient rassurés, le projet n'est qu'une esquisse; dès la rentrée, la Ville de Rennes lancera une phase de concertation très large: « Les Rennais seront invités, à travers notamment des ateliers et des rencontres, à exprimer leurs attentes en matière de biodiversité en milieu urbain. »

Vous avez dit « urbain » ?

Sports, promenade, repos, événements festifs, excursions pédagogiques, guinguette, méditation... l'agence BASE souhaite, par une pluralité d'espaces et de cheminements, favoriser l'émergence d'une grande variété d'usages et d'activités. Au sud, par exemple, des temps forts culturels de plein air.

« Le projet pose les bases d'une réflexion sur les usages futurs du site, pour que les Rennais puissent profiter pleinement du très grand potentiel qu'offre cet espace naturel ». Là est bien la deuxième interrogation: avec des cheminements circonscrits sur un ruban de passerelles et une voie centrale unique, facilitant les accès au parc depuis la rue d'Antrain, la rue de la Motte-Brûlon et le parc des Tanneurs, quelle place restera-t-il pour la circulation libre des usagers entre les zones humides, les prairies à vaches et les roselières? Les usagers ne seront-ils pas cantonnés au seul belvédère, conçu comme un observatoire où la nature se contemple de loin, aux passerelles hors-sol et aux cheminements entre les pâtures?

Par ailleurs, allier « réserve naturelle » et « guinguette » ou espace de loisirs semble aussi une gageure. On le voit

sur le site plus vaste de la Prévalaye, le rapport entre nature et loisirs est un savant équilibre à trouver. Alors, « un parc naturel urbain » aux prairies Saint-Martin, simple vue de l'esprit des paysagistes et projet séduisant pour les élus parce que dans l'air du temps? L'avenir le dira.

Le réaménagement des prairies Saint-Martin devrait débuter au cours de l'année 2014, une fois effectuées les différentes phases de concertation et d'instruction technique (loi Bouchardeau, loi sur l'eau, enquête d'utilité publique, études...). Le coût prévisionnel du projet est à ce jour de 9,3 millions d'euros.

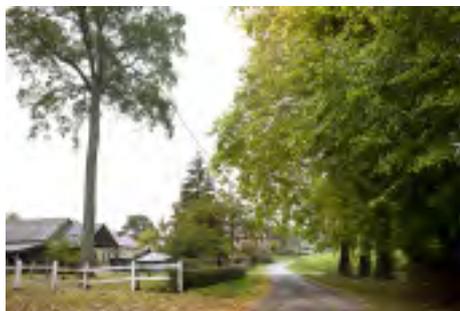
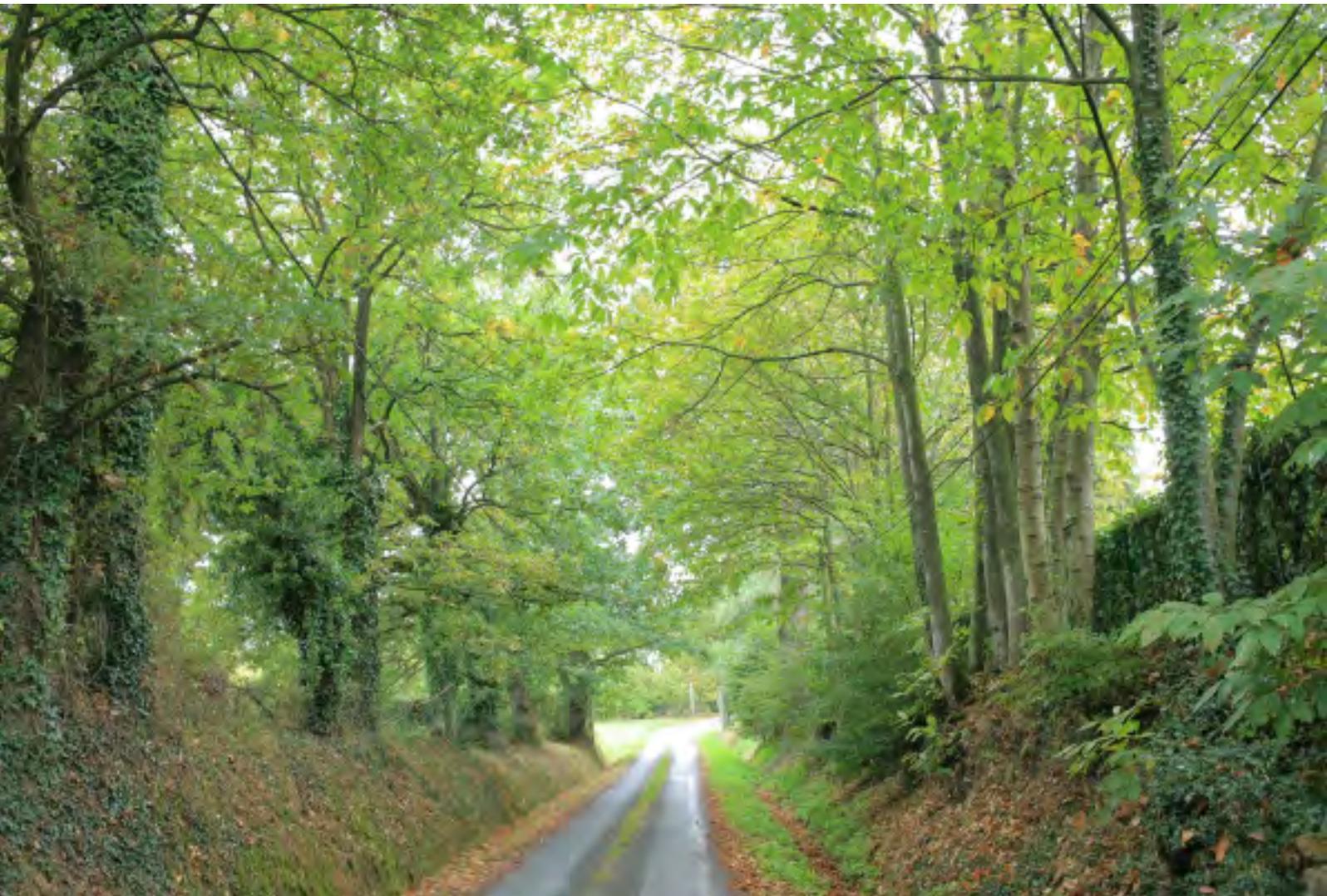
L'équipe BASE lauréate

L'équipe BASE est donc lauréate du concours (BASE, le bureau d'études techniques Ingerop, Csd Azur conseil en ingénierie, agence d'architecture et de design DVVD). L'Agence BASE est une équipe de vingt-cinq paysagistes, designers, architectes et ingénieurs réunis autour de Franck Poirier, Bertrand Vignal et Clément Willemin, tous trois issus de l'École nationale supérieure du paysage de Versailles. Citons à leur actif: le Familistère Godin de Guise (Aisne), le jardin de l'ancienne usine d'agglomération d'Uckange (Moselle), l'aménagement de l'axe majeur de Cergy (Val d'Oise) et à Rennes, l'étude de faisabilité du parc de Saint-Cyr mené en 2011.

www.baseland.fr

Deux autres équipes étaient en lice et n'ont pas été retenues: L'équipe Ilex (agence de paysagisme et d'urbanisme lyonnaise Ilex, Dervenn pour le génie écologique et la biodiversité, Artelia pour l'ingénierie). Et l'équipe Ruelle (atelier parisien Ruelle regroupant des paysagistes, architectes, urbanistes et géographe, le bureau d'étude Ouest'Am', le concepteur Safège). L'atelier ruelle a réalisé à Rennes, le projet de la Dalle Kennedy, les places Georges Bernanos et Jeanne-d'Arc.





Les grands parcs et corridors, sont des relais au cœur de ViaSilva, entre la vallée de la Vilaine au Sud et la forêt de Rennes au nord. Le site porte déjà en lui-même les germes des grands parcs.